

## PV du Comité Directeur du 30 janvier 2025

**Sont présents** : Le Président Franck RECOING, Jean Paul IMBERT, Jacques ALAYRAC, Patrick FRANCOIS, Christian OLIVERES, Christophe MENEGALLI, Nicole MAS, Yves GINOUX (visio), , Didier BARONE, Maxime HUGONNET (visio), Alain DEMETS, Jacques GIRAUD, Remi MORETTI , Florence BAUDRIBOS, Franck MALECOT (visio), Bruno MAERTEN David BINISTI

Excusés et représentés :  
Bernard MAHIOU (donne pouvoir à A. DEMETS)

### L'ordre du jour est le suivant :

1. Feuille de route DD
2. Approbation du PV du CD du 19 décembre 2024
3. Modifications de jauges et admissions
4. Point travaux
5. Point financier / Budget 2025
6. Soirée des champions
7. Questions diverses (Représentation Parc des calanques, Administration UPACA, ...)

La séance est ouverte à 18h00

Le Président ouvre la séance en notant l'absence de Bernard Mahiou, qui n'a plus assisté à un Comité Directeur depuis le 25 avril 2024. Il a donc été absent lors des huit derniers Comités.

Le Secrétaire Général rappelle l'article 4-f) des statuts :

« La fonction de membre du comité directeur entraîne l'obligation d'assister aux séances et de participer aux travaux de celui-ci. Un membre du comité directeur qui, sans raison impérative, est absent à plus de trois réunions successives est considéré comme tacitement démissionnaire »

Le Président acte donc la démission de fait de Bernard Mahiou, et lui proposera de l'entendre sur les raisons de cette démission, s'il le désire.

- ✓ Feuille de route Développement Durable

La mise en place des panneaux est en cours. La fermeture du point propre est en attente de la finalisation du projet d'aménagement prévu près de l'aire du carénage.

Jacques Alayrac propose la mise en place de poubelles de tri au début de chaque panne. Après discussion sur le sujet, il est décidé de confier l'étude de cette proposition à la commission Développement Durable.

- ✓ Approbation du PV du CD du 19 décembre 2024

Approuvé à l'unanimité

✓ Point travaux

Le Secrétaire Général rappelle le devoir de solidarité du Comité Directeur dans les décisions prises. Des débats contradictoires sont souhaitables pour que chacun puisse s'exprimer librement avant un vote éventuel. Néanmoins, quand une décision est prise à la majorité des votes des membres du Comité, l'ensemble des membres se doit d'adhérer à cette décision. C'est la base même d'un fonctionnement démocratique harmonieux.

Pavillon Maxime Tarrazi : à la suite de la consultation de Bernard Tarrazi, architecte du pavillon actuel, et détenteur des droits d'auteur y afférant, le projet doit être modifié pour conserver l'entrée actuelle. Des études complémentaires sont en cours pour vérifier la faisabilité d'alternatives permettant de conserver l'augmentation de surface prévue pour loger un espace Club.

Sanitaire carénage : les usagers n'étant globalement pas suffisamment disciplinés, il va falloir changer les interrupteurs électriques pour des interrupteurs à coupure automatique.

Pavillon Perganti : les discussions avec notre délégant pour trouver une solution de financement au projet de déménagement du pavillon sanitaire flottant ont progressé dans le bon sens. Les études vont pouvoir donc être poursuivies.

Le Président rappelle le devoir de confidentialité des membres du Comité vis-à-vis des discussions internes au Comité. Tant qu'un projet de modification est à l'étude et donc non finalisé, il est expressément demandé aux membres du Comité de ne pas diffuser les informations auxquelles ils ont accès, pour éviter des débats étendus à tout le club, débats qui n'ont pas lieu d'être.

✓ Point financier / Budget 2025

Le Trésorier fait un point sur la trésorerie du Club qui reste très saine.

L'atterrissage 2024 se présente avec un excédent d'environ 60k€ en hausse par rapport au budget. Les comptes 2024 finaux seront présentés lors du prochain Comité.

Le budget 2025 est en cours d'élaboration, et sera également présenté au prochain Comité

✓ Modifications de jauge et Admissions

Aucune modification de jauge n'est présentée au Comité Directeur.

Il est proposé au Comité Directeur d'admettre les personnes suivantes, qui ont été reçues par Christian Oliveres et David Binisti :

Suite sociétaire démissionnaire

HILBRUNNER Jacques

Suite Alain DEMETS - Bateau SOLEA – Voilier : 12.50 x 3.95

Panne Euthymènes n°38

Parrains : Bruno SIMERAY, Daniel FORLI

Secteur d'activité : Dentiste

Age : 65 ans

OLIVE Gérald

Suite Nicolas COULET - Bateau JEHOL – Moteur : 9.20 x 2.56

Panne Carénage n°45

Parrains : Christophe LIEUTAUD, Sébastien CERVETTI

Secteur d'activité : Négoce Bâtiment

Age : 47 ans

Succession Parent / Enfant

DEVEZE Arnaud

Suite père DEVEZE Jean Louis – Bateau FILETTA – Moteur : 5.80 x 2.35

Panne B n°11

Secteur d'activité : Médecin

Age : 51 ans

GIRAUD Olivier

Suite père GIRAUD Jacques – Bateau GENEPI – Voilier 10.40 x 3.46

Panne Gyptis n°57

Secteur d'activité – Bâtiment / Directeur technique

Age : 51 ans

Ces admissions sont approuvées à l'unanimité du Comité Directeur

Jacques Giraud et Alain Demets sont donc démissionnaires du Club et donc du Comité Directeur.

Le Président les remercie vivement tous les deux pour le travail accompli au sein du Club, plus particulièrement au sein du Comité Directeur, et espère les compter parmi nos membres adhérents, de façon à pourvoir prolonger la relation amicale qui s'est établie.

✓ Soirée des champions

Le Président fait un bref compte rendu de cette soirée qui a réuni une centaine de personnes, dont des représentants de la Région, de la Mairie, de la Chambre de Commerce, de la FFV, du YCF et la Classe IRC, entre autres.

Le CNTL a fêté, lors de cette soirée, le titre pour la seconde année consécutive de premier club IRC de France.

Les régatiers et bénévoles organisant les régates ont été mis à l'honneur lors de cette soirée.

✓ Questions diverses (Représentation Parc des calanques, Administration UPACA, ...)

Le Président a été sollicité pour faire partie du CA du Parc National des Calanques, poste qu'il a accepté.

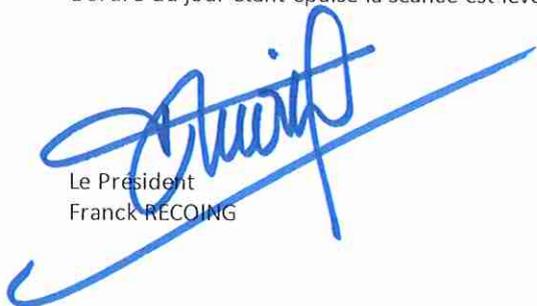
Le Directeur a été sollicité pour faire partie du CA de l'UPACA, poste qu'il a accepté.

Le CNTL est sollicité pour l'organisation sur l'eau du départ de la Channel Med Race, nouvelle épreuve de Class 40 en méditerranée.

Commissaires de course : suite à l'appel à candidature du club, 4 personnes se sont manifestées et vont commencer leur formation.

L'Ecole de Voile a contracté un nouveau moniteur, à temps partiel 3j par semaine.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15



Le Président  
Franck RECOING



Le Secrétaire Général,  
Bruno MAERTEN

